

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 42 (2005)
Heft: 1665

Artikel: Gratuits : le jour se lève sur Le Matin Bleu
Autor: Guyaz, Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1013716>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le jour se lève sur *Le Matin Bleu*

Premier numéro du *Matin bleu*, le quotidien gratuit d'Edipresse. Mise en page pimpante, graphisme impeccable, le produit est incontestablement séduisant. Avouons que l'on ne s'attendait pas à y trouver des papiers sur Karl Rowe, l'un des hommes de l'ombre de George Bush, le commerce équitable des chaussures de sport ou la situation de la recherche en Suisse, toujours très brefs, mais avec un sens évident de la synthèse. Bien sûr il faudra juger sur la distance.

Edipresse le dit explicitement sur le site Internet du *Matin bleu*, ce produit s'adres-

se à des lecteurs «jeunes, urbains et branchés» de 15 à 35 ans qui «lisent peu ou pas les quotidiens». Si *Le Matin bleu* donne envie à des non-lecteurs de se diriger ensuite vers une presse plus exigeante, ce journal gratuit pourra en effet être considéré comme une belle réussite. Mais il faudra plusieurs années pour vérifier cette assertion, sans compter la bataille qui s'annonce au printemps 2006 contre *20 minutes* et qui laissera sans doute l'un des deux sur le carreau.

Si ce journal doit être lu par ceux qui ne lisaient pas, alors

il faut enseigner le respect des sources. C'est le gros point noir des premiers numéros. Les articles ne sont pas signés. Ce journal, fait essentiellement à l'aide de dépêches d'agences retravaillées ou non, n'en mentionne même pas la provenance. On s'attend à voir les petites indications habituelles: ATS, AP, Reuters et les autres. Rien. Nous vivons à l'époque de la traçabilité. Vous pouvez remonter à l'éleveur d'où provient votre filet de bœuf. Indiquer la source d'une information ne garantit pas sa véracité bien sûr, mais elle donne au lecteur la garantie que le jour-

naliste n'a pas carrément inventé ce qu'il choisit d'éditer.

Publier une information sans indication de provenance accrédite l'idée, déjà trop répandue sur Internet que tout se vaut et qu'il est inutile de hiérarchiser et de démêler le vrai du faux. Il est vrai que lorsque se côtoient dans la même page les attentats de Delhi, les manifestations en Côte-d'Ivoire et une accusation de plagiat contre le *Da Vinci Code*, on peut nourrir quelques craintes. Nous préférons croire pour l'instant que ce ne sont que péchés de jeunesse. jg

Presse

Journaux gratuits depuis longtemps

Le Matin bleu est le premier quotidien gratuit en Suisse romande. *20 Minuten*, avec un titre traduit, lui disputera peut-être des lecteurs. Il en a déjà conquis beaucoup avec ses cinq éditions locales. Il s'est imposé en 2002 contre son concurrent *Metropol* qui avait été le premier à se lancer sur le marché suisse. Mais la presse gratuite est plus que centenaire dans notre pays. Nous en voulons comme preuve l'enquête de 1972 de la Commission suisse des cartels sur «les feuilles d'annonces gratuites»^{*}.

Les éditeurs de journaux ne les aimaient pas mais en toléraient certaines, notamment lorsqu'il s'agissait de feuilles officielles (canton de Berne, par exemple) ou de feuilles qui entretenaient des rapports importants avec des éditeurs affiliés à la convention de boycott des journaux gratuits liant imprimeurs et éditeurs. Sinon, c'était la guerre. A Genève, les éditeurs de *GHI* (*Genève Home Informations*) ne l'oublent pas puisque c'est grâce à l'imprimerie d'extrême gauche COOPI qu'ils ont lancé leur journal.

Dans les années septante, il existait trois quotidiens gratuits: à Berne (*Anzeiger*), journal officiel sans information rédactionnelle, à Bâle (*Baslerstab*) et à Zurich (*Tagblatt*). Actuellement le quotidien officiel bernois ne paraît plus que trois fois par semaine, les deux autres continuent d'exister mais dans des versions adaptées à la présence de *20 Minuten*.

L'arrivée du *Matin bleu*, et peut-être d'autres quotidiens gratuits, ne modifie donc pas la situation. Pascal Décaillet, journaliste à la RSR et animateur de *Forums*, intitule même sa chronique dans *Choisir* d'octobre 2005 (revue fondée en 1959 par un groupe de jésuites désireux de doter la Suisse romande d'une revue culturelle d'inspiration chrétienne): «Des journaux gratuits? Tant mieux!» Il justifie son point de vue en invitant les journalistes de la presse payante à redécouvrir l'art d'écrire et de commenter. cfp

^{*}Publications de la Commission suisse des cartels. Cahier 3/4 1972.

Les abonnés à la version papier de *DP* peuvent bénéficier gratuitement des avantages offerts par notre nouveau site Internet en nous communiquant leur adresse électronique. (administration@domainepublic.ch) Ils recevront ensuite un mot de passe personnel.

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jacques Guyaz (jg)

Rédaction:
Marco Danesi (md)

Ont collaboré à ce numéro:
Jean-Daniel Delley (jd)
Alex Dépraz (ad)
André Gavillet (ag)
Albert Tille (at)
C.-F. Pochon (cfp)

Forum:
Mireille Dubois

Responsable administrative:
Anne Caldelari

Impression:
Imprimerie du Journal de Sainte-Croix

Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, cp 5863, 1002 Lausanne
Téléphone: 021 312 69 10

E-mail:
redaction@domainepublic.ch
administration@domainepublic.ch

www.domainepublic.ch